entreprises pour l'environnement

La Lettre

N° 66 • Octobre 2022

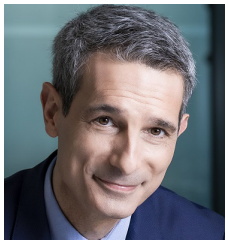

Trois questions à

Benoit Bazin
Directeur général
Saint-Gobain

Saint-Gobain est-il d'abord un groupe industriel à forte empreinte environnementale ou une entreprise de solutions pour la transition écologique ?

Nous sommes le leader mondial de la construction durable, qui représente environ 90% du chiffre d'affaires de près de 50 milliards d'euros du groupe. Notre raison d'être est "*making the world a better home*".

Nous avons entrepris une revue de toutes nos familles de produits qui a montré que 72%, et bientôt 75%, de notre chiffre d'affaires a un impact positif pour la durabilité, comprise comme l'environnement, la santé et le bien-être de nos clients auxquels nous fournissons des solutions. Les émissions évitées par nos clients grâce aux solutions vendues en un an représentent plus de 1,3 milliard de teqCO_2 pendant leur durée de vie. D'une certaine manière, on peut dire que Saint-Gobain est déjà *net-positif* pour le climat.

Ceci étant dit, l'empreinte de Saint-Gobain est significative, avec un scope 3 amont trois fois supérieur à nos émissions de scope 1 et 2 qui représentent 10 MteqCO_2. Ceci vient notamment des émissions de nos activités de négoce de matériaux du bâtiment qui ont des achats importants, mais également du transport de nos matières premières et de nos produits.

Nous avons pris dès 2019 l'engagement d'être neutre en carbone en 2050 avec des objectifs ambitieux à 2030 couvrant les trois scopes, validés par la SBTi. Cette exigence est un moteur pour notre innovation industrielle. Nous avons en mai dernier réalisé, pendant quelques jours, notre première production zéro carbone de verre plat, avec 100 % de verre recyclé et 100 % d'énergie verte. Nous venons de lancer en France une offre commerciale « verre bas carbone », avec 40 % de réduction de CO_2. Nous allons démarrer en 2023 en Norvège une première usine zéro carbone (en scope 1 et 2) pour la production de plaques de plâtre - une usine 100% électrique, alimentée à 100% en électricité renouvelable. Nous allons étendre cela sur une autre usine au Québec. Nous faisons des mortiers sans ciment, nous développons des solutions de décarbonation du béton pour les cimentiers… Un des plus grands défis techniques reste de faire fonctionner - sans gaz naturel et dans la durée - une usine de verre plat selon le procédé float.

Un autre virage culturel est de considérer le bâtiment en fin de vie comme un gisement de matériaux : la REP qui démarre en 2023 en France va accélérer la réutilisation des composants et matériaux. La laine de verre que nous produisons contient déjà plus de 55% de verre recyclé.

Enfin, la conception des bâtiments évolue : le Conseil d'Administration a intégré une architecte, qui est notamment experte en biomimétisme. Nous évoluons vers une construction plus légère, le poids du bâti pourrait diminuer de moitié dans quelques années, avec les mêmes performances et à partir de produits plus facilement recyclables.

Avez-vous adapté la gouvernance du groupe pour réussir cette transition vers la neutralité carbone ?

Oui, de multiples façons, en commençant par former le Conseil d'Administration à ces enjeux, d'abord celui du climat, puis celui de la biodiversité.

Les marchés de la construction étant très culturels et locaux, nous avons en 2019 profondément réorganisé le groupe pour le gérer désormais par pays, chacun ayant, avec ses équipes et ses clients locaux, sa propre feuille de route de décarbonation 2020-2030.

Nous utilisons pour nos décisions un prix interne du carbone depuis 2016, aujourd'hui à 75 €/t pour nos investissements industriels, et 150 € pour la R&D qui mettra des projets sur le marché dans plusieurs années.

Nous avons un comité RSE composé de 10 managers ; il a, parmi d'autres activités, créé un fonds interne du carbone qui recense les initiatives locales et les crédite pour les tonnes évitées avec le prix interne du carbone. Lancé en Scandinavie, il a suscité mille initiatives en un an et est en passe d'être étendu. Dans les rémunérations des cadres, le climat représente 20% de la part de long terme, et 10% des bonus annuels attribués.

Le plus important est que nous commençons à percevoir et anticiper les conséquences de la transition sur nos modèles d'affaires : le Capex dédié à la décarbonation est aujourd'hui de 100 M€ par an, par exemple pour électrifier nos usines. Nos outils industriels durant environ 20 ans, pour ne plus émettre en 2050, nos usines de vitrage construites à partir de 2030 doivent être sans émissions, avec donc une transformation très rapide de nos procédés.

La décarbonation du verre plat aura à court terme un impact sur les prix, car les Capex augmenteront un peu, mais surtout parce que l'énergie verte et l'électricité verte sont encore peu disponibles, donc chères. L'atout des émissions évitées doit justifier ce surcoût : en cinq jours, un float de 120 à 150 millions d'euros peut produire 100 000 fenêtres « zéro carbone ». Parce que nos outils industriels servent la décarbonation du parc bâti et les économies d'énergie, ils justifient un prix et un coût de fonctionnement accrus.

Le grand chantier de la rénovation des bâtiments, justement, apparaît urgent et incontournable si la France veut tenir ses engagements de réduction d'émissions. Comment le voyez-vous s'engager ?

Le grand défi est le logement, qui est un sujet systémique et représente près de 40% des émissions de gaz à effet de serre dans le monde. Il y a une attente des propriétaires sur le sujet, mais ils sont parfois rebutés par la complexité des opérations plus encore que par le coût.

Celui-ci est bien sûr un frein, car les aides à la rénovation globale restent modestes : 3500€ en moyenne de prime rénovation (MaPrime Rénov') pour un chantier de 30 à 40 000 €. Pourtant cela permet d'économiser au moins 70% sur la facture énergétique. Mieux aider cette rénovation permettrait d'économiser à l'avenir les 30 milliards de chèques énergie de 2022. L'expérience allemande d'extension-rénovation des immeubles pourrait aussi inspirer un moyen de faciliter le financement tout en réduisant l'étalement urbain. Il faut enfin que les bâtiments publics soient exemplaires en termes de rénovation énergétique.

Aujourd'hui les audits énergétiques sont assez fiables pour mobiliser davantage les acteurs financiers. Atteindre les objectifs « Fit for 55 » suppose d'au moins doubler le rythme de décarbonation des bâtiments ; cela créerait 100 000 emplois. L'enjeu est de rendre ce sujet et ces emplois attractifs dans l'opinion : pourrait-on imaginer un « Top Chef de la rénovation » ?

édito

2022, année de bascule ?

L'année 2022 accumule les crises : Ukraine et crise de l'énergie, été de dérèglements climatiques et changement accéléré des modes de vie. Chacun construit sa sobriété à la hâte. La transition écologique peut apparaître comme une réponse positive et durable pour réduire nos besoins énergétiques. Comme le dit Benoit Bazin, Directeur général de Saint-Gobain, les conditions existent aujourd'hui pour rendre attractif le grand chantier de la rénovation des bâtiments.

2022 est aussi, finalement, l'année de la biodiversité avec la prochaine COP15 de la CDB*. Cette perspective accélère le dialogue entre entreprises et acteurs financiers sur le sujet, et suscite beaucoup de questions tant théoriques que pratiques pour l'intégrer dans les modèles d'affaires ; c'est le sujet de la Question ouverte.

Claire Tutenuit
Déléguée générale

*Convention sur la diversité biologique.

Question Ouverte

Biodiversité, nature : comment en parler entre entreprises et acteurs financiers ?

La place de la nature dans les réflexions et les actions des entreprises s'est renforcée depuis les accords d'Aichi de 2010 et l'agenda politique international de la biodiversité reconnaît de plus en plus le rôle des acteurs économiques dans les solutions autant que dans les atteintes à la nature. Les acteurs financiers commencent à vouloir intégrer le sujet dans leurs décisions d'investissement ou de financement, comme le montre l'initiative Task-force for Nature Financial Disclosure (TNFD) lancée en 2021 ou d'autres, mais leurs analyses se heurtent à l'absence d'un indicateur synthétique susceptible de représenter l'impact d'une entreprise ou d'un projet et d'évaluer les solutions imaginables. Les entreprises qui mettent déjà en œuvre des actions de protection ou de restauration de la nature et des services écosystémiques ont pour la même raison beaucoup de mal à en rendre compte à leurs financeurs.

À l'initiative de membres français de la TNFD, le colloque DEFi, Dialogue Entreprises – Finance sur les solutions et actions pour la nature a été organisé le 27 juin 2022 par les associations EpE et Finance for Tomorrow pour explorer les pistes permettant de surmonter ces difficultés ; il a rassemblé près de 200 experts et décideurs issus d'entreprises industrielles et de services, du secteur financier, d'institutions scientifiques, de sociétés de conseil, d'ONG et de la sphère publique, et ouvert de nombreux débats.

Le travail de la TNFD pour développer un cadre de divulgation des impacts, risques et opportunités liés à la nature a été reconnu comme indispensable pour généraliser la prise en compte de la biodiversité par l'ensemble du monde économique et développer une compréhension partagée de ces enjeux. Ainsi, la TNFD demande aux entreprises de se concentrer sur leur proximité avec des aires protégées, qui pourraient, si la COP15 est un succès, représenter d'ici quelques années 30 % des aires terrestres comme des aires marines. C'est bien entendu une priorité, mais les scientifiques de l'IPBES, comme l'IUCN, appellent aujourd'hui à respecter et favoriser la biodiversité dans toutes les zones d'exploitation agricole et toutes les forêts, pas seulement les aires protégées. Comment intégrer cette dimension aussi ?

Autre difficulté, comment trouver le bon compromis entre par exemple l'enjeu du climat et celui de l'artificialisation des sols ? Vaut-il mieux pour l'environnement une forêt monospécifique, une centrale photovoltaïque au sol ou de l'agriculture biologique, et comment les acteurs financiers peuvent-ils arriver sur cette question à la même réponse que les agriculteurs, les scientifiques ou les parties prenantes confrontées à un projet local ?

Nombre d'acteurs ont par ailleurs exprimé le souhait de disposer de scénarios prospectifs pour mieux orienter leurs actions, à l'instar des trajectoires de réductions d'émissions du GIEC. Mais la nature est complexe à modéliser – c'est d'ailleurs pour cela que l'évaluation des risques liés à la biodiversité est si difficile ; les scénarios pertinents paraissent aujourd'hui possibles essentiellement à l'échelle d'un territoire à peu près uniforme. Comment aller au-delà ? Beaucoup de questions encore sans réponse claire sont ainsi apparues, dont une interpellation particulièrement stimulante : qu'est-ce qui vous empêche de faire plus ? La réponse des acteurs présents a été qu'en effet, chacun peut agir sans attendre d'avoir des systèmes d'information complets ; le dialogue concret entreprise-financier est source pour chacun d'une meilleure appréhension du sujet.

Comme il a été dit durant le colloque, c'est « le combat du siècle » et les acteurs doivent s'installer dans la durée dans ce dialogue, et surtout dans un trilogue avec la société civile à tous les niveaux, du local au mondial. C'est en effet un sujet multidimensionnel où toutes les actions peuvent être l'objet de jugements diversifiés voire contradictoires : la plupart des décisions économiques ont des conséquences variées, plus ou moins directes, et des externalités positives ou négatives, en fort contraste avec la logique financière qui décrit la réalité en une seule dimension. Comment va dans notre société se construire la représentation de ce qui est bon ou non ?

Il y a là aussi des enjeux business : le monde va-t-il vers des systèmes d'information ouverts, permettant des coopérations sur les expériences des uns et des autres ? Ou au contraire vers des systèmes d'information privés gérés dans la confidentialité ?

Les membres d'EpE continuent à travailler avec d'autres entreprises et ONG sur ces questions de fond, en particulier à travers la création récente d'un groupe de consultation français de la TNFD qui poursuivra les échanges.

Claire Tutenuit, Déléguée générale
Benoît Galaup, Responsable du pôle Biodiversité & Numérique

Dialogues

Actualités

- Les Actes du colloque « Dialogue Entreprise-Finance - Solutions et actions pour la nature », organisé le 27 juin par EpE et Finance for Tomorrow, seront publiés en décembre et lancés à l'occasion de la COP 15 de la CDB.
- EpE et act4nature international sont partenaires de la 4e édition du **Forum Biodiversité et Économie**, organisé par l'Office français de la biodiversité les 13 et 14 octobre à Paris, ainsi que du **European Business and Nature Summit 2022**, organisé les 18 et 19 octobre à Bruxelles.
- Le Conseil annuel du WBCSD se tiendra à Tokyo du 25 au 28 octobre.
- La publication issue des travaux de la commission Numérique & Environnement sera lancée le 1er décembre lors du **GreenTech Forum** qui se tiendra à Montrouge, avec l'intervention de Thomas Reynaud, Directeur général du Groupe iliad.
- Les Sherpas des membres d'EpE sont allés en nombre (30+) visiter la Refactory et les autres ateliers de l'usine Renault de Flins transformée pour l'économie circulaire, le 8 septembre.

Du côté d'EpE

- **Claire Tutenuit** est intervenue :
  - le 13 août lors de l'émission « Le Magazine du week-end » de **France Culture** sur le passage à l'acte nécessaire en matière de sobriété durable ;
  - le 5 septembre au Forum mondial 3Zéro de Convergences sur le financement de la transition écologique.
- **COP 27 Climat :** plus de 20 entreprises membres d'EpE seront présentes en Égypte où elles témoigneront lors de nombreuses sessions. EpE organisera plusieurs événements, notamment le lancement de la **version anglaise** de la publication « Entreprises et neutralité carbone, une transformation collective ».
- **COP 15 Biodiversité :** une dizaine d'entreprises membres d'EpE seront représentées. EpE organisera plusieurs événements (programme à venir).

Nouveaux membres

- **Idverde** a rejoint EpE.

Les membres d'EpE

ACCENTURE • ADP • AIG • AIR FRANCE • AIR LIQUIDE • AIRBUS • APAVE • AXA • BASF FRANCE • BAYER FRANCE • BCG • BIC BRIQUETS • BNP PARIBAS • BPCE / NATIXIS • CAISSE DES DÉPÔTS • CHANEL • CMA CGM • CNES • CRÉDIT AGRICOLE / AMUNDI • CRÉDIT MUTUEL • DELOITTE • EDF • ENGIE • ERM FRANCE • FORVIA • HEIDELBERGCEMENT FRANCE • HERMÈS • IDVERDE • GROUPE ILIAD • IMERYS • GROUPE INVIVO • KERING • LAFARGE FRANCE • LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER • GROUPE LA POSTE • LVMH • MACIF • MARSH FRANCE • MICHELIN • NEXITY • PAPREC • PLASTIC OMNIUM • PRIMAGAZ • PUBLICIS • GROUPE RENAULT • REXEL • RTE FRANCE • SAINT-GOBAIN • SANOFI • SCHNEIDER ELECTRIC • SÉCHÉ ENVIRONNEMENT • SIACI SAINT HONORÉ • SNCF • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • SOLVAY • SUEZ • TOTALENERGIES • VALLOUREC • VEOLIA • VESUVIUS • VINCI • VIVENDI

entreprises pour l'environnement
www.epe-asso.org
La Lettre d'EpE N°66 – Octobre 2022
Directrice de la publication : Claire TUTENUIT
Périodicité : lettre trimestrielle, ISSN : 1779-2339
50, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris
Abonnement - Désabonnement : lalettre@epe-asso.org
Cette lettre est imprimée sur du papier recyclé